Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de l'action éducative et vie scolaire** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2022-291** **12/04/2022**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGER/SDPFE/2021-137 du 25/02/2021 : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Hauts Commissariats de la République des COM Etablissements d'enseignement agricole publics et privés

Résumé : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Textes de référence : DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 02/10/2013

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013**, Matteu COGGIA et Fanny VANZETTO ont été élus pour deux ans délégués titulaire et suppléante des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA), lors de la réunion annuelle du Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) le 30 mars 2022.

Par ailleurs, suite à la démission de Thomas RIPERT, élu en 2021, sa suppléante Griselda MARGINIER occupera pour l'année à venir la fonction de délégué titulaire et aura pour suppléante Marie MOULARD.

Conformément à la circulaire précitée, prévoyant le renouvellement des délégués siégeant au CNEA par moitié chaque année, siègent ainsi au CNEA :

Titulaire
Matteu COGGIA LPA de Borgo-marana – Corse

Suppléante
Fanny VANZETTO LPA d'Orange – Provence-Alpes-Côte d'Azur

Titulaire
Griselda MARGINIER LEGTA d'Auch – Occitanie

Suppléante
Marie MOULARD LEGTA de Chambray – Normandie

Pour le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation
et par délégation,
La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Valérie BADUEL